

le mardi 27 novembre 2001

13 heures

Prière.

M. S. Graham (Kent) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition signée par des gens de Bathurst, qui exhortent le gouvernement à reconnaître, en accordant plus de financement, la valeur du soutien à domicile et des travailleurs et travailleuses dans ce domaine. (Pétition 2.)

L'hon. M. Mockler dépose sur le bureau de la Chambre copie d'une lettre en date du 16 décembre 1998 adressée à l'hon. David Collenette, ministre des Transports du Canada par l'hon. Sheldon Lee, alors ministre des Transports du Nouveau-Brunswick, de même que la réponse en date du 3 février 1999 adressée par l'hon. David Collenette.

Le président demande de ne pas mentionner l'absence d'autres parlementaires à la Chambre.

L'hon. M. Mockler dépose sur le bureau de la Chambre copie d'une lettre en date du 3 mai 2000 adressée par J.A. Hughson, secrétaire-directeur de la Road Builders Association of New Brunswick Inc., à l'hon. Milton Sherwood, alors ministre de la Sécurité publique.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Mesheau :

6, *Loi modifiant la Loi sur l'aide aux municipalités* ;

7, *Loi modifiant la Loi sur la Société des alcools du Nouveau-Brunswick*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient lus une deuxième fois à la prochaine séance.

M. S. Graham donne avis de motion 35 portant que, le mardi 4 décembre 2001, appuyé par M. Richard, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre copie des rapports suivants : le rapport rédigé par Cleveland Allaby et le rapport rédigé par Catalyst Consulting pour le ministère de la Justice; le rapport rédigé par M. Martel sur les services des salles d'urgence de la province et dirigé par le ministère de la Santé et du Mieux-être; le rapport sur Énergie NB rédigé

par Marchés mondiaux CIBC et Salomon Smith Barney pour le ministère des Finances; le rapport sur Metz Farms.

M. S. Graham donne avis de motion 36 portant que, le mardi 4 décembre 2001, appuyé par M^{me} Mersereau, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre copie de tout document, des lettres, de la correspondance, du courrier électronique, des notes de service, des procès-verbaux de réunions et des rapports du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie concernant l'absence de services pour les motoneiges au mont Carleton.

M. S. Graham donne avis de motion 37 portant que, le mardi 4 décembre 2001, appuyé par M^{me} Mersereau, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre copie de toute documentation, des lettres, de la correspondance, du courrier électronique, des notes de service, des procès-verbaux de réunions et des rapports portant sur les délais d'attente des opérations dans chaque hôpital au Nouveau-Brunswick au 23 novembre 1999, au 23 novembre 2000 et au 23 novembre 2001.

M^{me} Weir donne avis de motion 38 portant que, le mardi 4 décembre 2001, appuyée par M. S. Graham, elle proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre, par la ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux et le ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, une liste des appels en matière d'évaluation de l'impôt foncier déposés en 2000 et en 2001 par d'importants complexes industriels, soit des usines de pâtes et papiers, des scieries, des chantiers navals, la raffinerie de pétrole, des centrales électriques, des mines et des entreprises de transformation de produits alimentaires, ainsi que la date de dépôt de chaque appel.

M^{me} Weir donne avis de motion 39 portant que, le mardi 4 décembre 2001, appuyée par M. S. Graham, elle proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre, par le ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, la ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux et le ministre des Ressources naturelles, la correspondance, le courrier électronique, les études et tout autre

document relatif à l'examen de l'évaluation des biens des industries lourdes, depuis le 2 janvier 2000.

M^{me} Weir donne avis de motion 40 portant que, le mardi 4 décembre 2001, appuyée par M. S. Graham, elle proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste des personnes et des compagnies invitées à rencontrer le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick et le ministre des Ressources naturelles le mardi 20 novembre 2001 à propos des évaluations de l'impôt foncier de biens industriels.

M^{me} Weir donne avis de motion 41 portant que, le mardi 4 décembre 2001, appuyée par M. S. Graham, elle proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre, par le ministre des Finances et le ministre des Ressources naturelles, copie de la correspondance, des notes de service, des procès-verbaux de réunions, du courrier électronique, des études et de tout autre document relatif aux évaluations de l'impôt foncier de biens industriels pour les 62 biens des industries lourdes au Nouveau-Brunswick, depuis janvier 2000.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture des projets de loi et l'étude des motions émanant des députés, reprenne le débat sur la motion d'adresse en réponse au discours du trône.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 4, *Loi modifiant la Loi sur la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 4 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 4, *Loi modifiant la Loi sur la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 5, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 5 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 5, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

Conformément à l'avis de motion 2, M. Richard, appuyé par M. Allaby, propose ce qui suit :

attendu que le mandat du Comité permanent des corporations de la Couronne est de tenir des audiences publiques sur les corporations de la Couronne;

attendu qu'Énergie NB est la plus grande corporation de la Couronne du Nouveau-Brunswick;

attendu que les décisions qu'Énergie NB doit prendre au sujet de trois projets de développement majeurs sont très importantes pour la population du Nouveau-Brunswick;

attendu que le chef de la direction d'Énergie NB, James Hankinson, a exprimé le désir de comparaître devant le Comité permanent des corporations de la Couronne avant de prendre sa retraite en janvier;

attendu que M. Hankinson possède, à la suite de ses cinq années à titre de chef de la direction d'Énergie NB, une vaste expérience qui serait bénéfique pour aider les parlementaires et le public à mieux comprendre les questions concernant l'avenir d'Énergie NB et les trois projets de développement en question;

attendu que faire mieux comprendre à la population du Nouveau-Brunswick les questions relatives à Énergie NB et aux trois projets de développement majeurs serait conforme à la promesse du gouvernement actuel de faire preuve d'ouverture et de transparence;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte la présidence du Comité permanent des corporations de la Couronne à faire comparaître M. Hankinson devant le comité avant le 31 décembre 2001.

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président s'absente, et M. Ashfield, vice-président de la Chambre, prend le fauteuil à titre de président suppléant.

Pendant le débat, l'hon. M. Volpé invoque le Règlement et soutient que le chef de l'opposition s'écarte de l'objet de la motion.

Le président suppléant demande que le député de Shediac—Cap-Pelé s'en tienne à la motion.

Après un certain laps de temps, M. Bernard, vice-président de la Chambre, prend le fauteuil à titre de président suppléant.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield reprend le fauteuil à titre de président suppléant.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président interrompt les délibérations et annonce que le temps alloué pour les motions émanant des députés est écoulé.

L'Assemblée reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M^{me} Poirier, appuyée par M. Holder, dont voici le texte :

que l'adresse dont le texte suit soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure pour la remercier humblement du gracieux discours qu'il lui a plu de faire à l'Assemblée législative :

Fredericton (N.-B.)
le 20 novembre 2001

À Son Honneur,
l'honorable Marilyn Trenholme Counsell,
lieutenant-gouverneure de la province du Nouveau-Brunswick

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous, sujets très dévoués et loyaux de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick, qui tient maintenant séance, prions respectueusement Votre Honneur d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que vous nous avez fait et nous assurons à Votre Honneur que toutes les questions dont nous serons saisis durant la session feront l'objet de notre attention et de notre étude les plus diligentes.

Le débat se poursuit. Il est ajourné sur la motion de l'hon. M^{me} Jardine.

La séance est levée à 18 heures.